

**Question écrite****L'informatique un outil au service de l'administration et de la population**

Il est trivial de constater que l'informatique joue un rôle de plus en plus important dans la conduite et la gestion des institutions tant publiques que privées. Et la prolifération mal contrôlée de l'Intelligence artificielle (IA) va encore amplifier ce phénomène dont certains attendent une augmentation de la productivité mais qui suscite aussi insécurité et crainte tant de la part des employés que du public qui redoute d'être « largués » par une technologie impersonnelle.

Le canton de Vaud a mis à disposition des communes un guide « Intelligence artificielle et communes vaudoises ». Il contient une explication de ce qu'est et de que l'on peut attendre de ces outils qu'on appelle IA. La commune de Morges a mis un chatbot, un outil de questions – réponses, à disposition de ses habitants.

Récemment le Conseil de ville a accepté un crédit de 620'000 CHF pour mettre à jour les infrastructures informatiques communales. Nous observons aussi dans le budget 2026 une augmentation notable des coûts de maintenance, soit sous forme de service soit sous forme d'achat ou d'abonnements. Le Conseil de ville s'est doté d'équipements qui améliorent la transparence des votes mais sans autres avantages perceptibles pour les participants.

L'organigramme des départements mairie et promotion économique (MPE) a été modifié de sorte que l'informatique devient un outil géré par le chef des finances. Nous rappelons aussi que l'Audit Compas a identifié un *Manque de vision*, « un éparpillement ». *Les Autorités politiques et certains secteurs de l'administration communale semblent parfois travailler « à l'aveugle ». En cause, ils ne disposent pas des bons outils de gestion ou ne les utilisent pas suffisamment. Il manque également de vision à moyen ou long terme.*

Nos questions portent sur l'utilisation et le contrôle de l'emprise de l'informatique, prise au sens large, IA comprise, dans la conduite des affaires communales :

- L'exécutif envisage-t-il d'utiliser les nouveaux outils informatiques pour contribuer à corriger les lacunes connues ?
- Si oui est-ce discuté et développé en concertation avec le personnel ?
- Y a-t-il un suivi de l'évolution prévisible des besoins (personnel, finances) dédiés à l'informatique ?
- Y a-t-il un suivi des possibilités, en place ou envisagées, de collaborations intercommunales sur les perspectives d'utilisation et les dangers de l'IA ?
- Le cas de Morges montre comment l'interaction des habitants de la ville peut être facilité par un chatbot (outil de questions-réponses). Diverses anciennes propositions d'utilisations du site pour donner aux habitants la possibilité d'obtenir des informations ou de faire des propositions seraient aisément réalisables. Que prévoit la commune à ce sujet ?

Delémont, le 8 décembre 2025

Pour le groupe socialiste,

Marc Ribeaud